

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

78081  
Objet

SUBVENTION EXCEPTION-  
NELLE AU "VOLLEY-BALL  
CLUB DE ROYAN"

DATE DE CONVOCATION

29 MAI 1978

DATE D'AFFICHAGE

29 MAI 1978

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit  
le deux juin à 21 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur TETARD, Maire.

Etaient présents : MM. MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LIS, LACHAUD,  
BOUTET, FABER, PAPEAU, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA,  
BROTREAU; DUFEIL; BERLAND, TAP, PELLETIER, BOULAN, CABAL. BOUCHET.

Excusé : M. COLLE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

VIAUD par M. PAPEAU  
MONTRON par M. POUMAILLOUX  
POUGET par M. BUJARD

Absents : MM.

Melle FOUCHE par M. TETARD  
NAULIN -Mme TACQUET

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission des Sports, réunie le 16 MAI 1978 a pro-  
posé l'attribution au "Volley-Ball-Club de ROYAN" d'une sub-  
vention exceptionnelle de 8 000 F pour lui permettre de clo-  
turer son exercice budgétaire de l'année sportive 1977-1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-Vu la demande présentée par le V.B.C.R.

-Vu les propositions de la Commission Jeunesse et Sports

DECIDE :

- d'attribuer au "Volley-Ball-Club de ROYAN" une subvention  
exceptionnelle de 8 000 F (HUIT MILLE FRANCS)

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits réservés  
aux Sports du Chapitre 945, article 657 du budget 1978.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Guy TETARD.

